

DÉCISION DU CONSEIL
du 12 novembre 1979
portant nomination de deux membres du Comité économique et social
(79/965/CEE, Euratom)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment ses articles 193 à 195,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment ses articles 165 à 167,

vu la convention relative à certaines institutions communes aux Communautés européennes, et notamment son article 5,

vu la décision du Conseil, du 19 septembre 1978, portant nomination des membres du Comité économique et social pour la période se terminant le 18 septembre 1982,

considérant que deux sièges de membre du comité précité sont devenus vacants à la suite de la démission de MM. Jenkins et de Ferranti, portée à la connaissance du Conseil le 15 mai 1979 et le 2 juillet 1979 respectivement,

vu les candidatures présentées le 5 novembre 1979,

après avoir recueilli l'avis de la Commission des Communautés européennes,

DÉCIDE :

Article unique

MM. Michael T. Walsh et Michael Hicks-Beach sont nommés membres du Comité économique et social en remplacement de MM. Jenkins et de Ferranti, pour la durée du mandat de ceux-ci restant à courir, soit jusqu'au 18 septembre 1982.

Fait à Bruxelles, le 12 novembre 1979.

Par le Conseil

Le président

J. GIBBONS
